

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE246

présenté par
Mme Bregeon, rapporteure

ARTICLE 14

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 21, supprimer le mot :

« impérative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel